



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-119884>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-119884**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Contrat de concession de service en vue de déléguer la gestion et l'exploitation des quatre (4) établissements municipaux d'accueil du jeune enfant.

Description : La concession est une concession de services, conformément à l'article L. 1121-3 du Code de la commande publique. Elle confie également la gestion d'un service public, au sens de l'article L. 1121-3 du même code et est ainsi constitutive d'une délégation de service public au sens de l'article L. 1411-1 du Code général des collectivités territoriales.

Identifiant de la procédure : 425f7be6-1add-46a8-a6ff-854d72602c30

Avis précédent : a0bcf592-cc9d-4157-9290-76c77991adfd-02

Identifiant interne : 24DSP001

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Joseph

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires : La Ville est propriétaire de 4 EAJE dont la gestion a été déléguée dans le cadre d'un contrat de concession. A l'issue d'une analyse des modes de gestion, la commune a décidé, par délibération du Conseil municipal en date du 20 mars 2024, de retenir le principe du recours à la concession de service public pour l'exploitation des quatre EAJE à compter du 1er octobre 2024.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 12,800,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La valeur estimée de la concession est de 12,8 M€. Cette simulation a été effectuée sur la base du chiffre d'affaires annuel prévisionnel appliqué aux 5 années du contrat, conformément aux articles R. 3121-1 et R.3121-2 du Code de la commande publique. Il s'agit donc d'une procédure formalisée soumise aux dispositions des articles L. 3120-1 à L. 3125-2, R. 3121-5 et R. 3122-1 à R. 3125-7 du Code de la commande publique. La procédure retenue est la procédure ouverte impliquant que les candidats déposent conjointement leur candidature et leur offre. La procédure est ouverte : les candidats transmettront simultanément la candidature et l'offre sur la plateforme de dématérialisation suivante : : <https://saintjoseph.achatpublic.com>.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Contrat de concession de service en vue de déléguer la gestion et l'exploitation des quatre (4) établissements municipaux d'accueil du jeune enfant

Description : La Ville est propriétaire de 4 EAJE dont la gestion a été déléguée dans le cadre d'un contrat de concession. La concession est une concession de services, conformément à l'article L. 1121-3 du Code de la commande publique. Elle confie également la gestion d'un service public, au sens de l'article L. 1121-3 du même code et est ainsi constitutive d'une délégation de service public au sens de l'article L. 1411- 1 du Code général des collectivités territoriales.

Identifiant interne : 24DSP001

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Joseph

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le contrat de concession sera conclu pour une durée de cinq (5) ans, à compter du 1er octobre 2024, conformément à l'article 3114-2 du Code de la commande publique. Date limite de remise des réceptions des offres : lundi 27 mai 2024 à 16h00 locales (12H00 GMT).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : L'offre retenue sera celle étant considérée comme économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères énoncés ci-dessous : - qualité de l'offre financière au regard de l'ensemble de ses composantes : 50% - qualité technique de l'offre au regard du mémoire technique : 40% - qualité de l'offre en matière de développement durable et sociétal : 10%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de la Réunion sis au 27, rue Félix Guyon CS 61107 97404 Saint-Denis Cedex. Téléphone : 0262 92 43 60. Courriel : greffe.ta-reunion@juradm.fr. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : • conformément aux dispositions des articles L. 551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; • conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; • conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; • conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 « Société Tropic Travaux signalisation », tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du contrat. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,510,960.32 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Association Babyland

Offre :

Identifiant de l'offre : Association Babyland

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 1,485,790.32 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Contrat de concession de service en vue de déléguer la gestion et l'exploitation des quatre (4) établissements municipaux d'accueil du jeune enfant

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 09/09/2024

Date de conclusion du marché : 30/09/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Numéro d'enregistrement : 17974005500019

Département : Greffe

Adresse postale : 27 rue Félix Guyon - CS61107

Ville : Saint-Denis Cedex (La Réunion)

Code postal : 97404

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr

Téléphone : +33 262924360

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Numéro d'enregistrement : 21974012300019

Département : SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Adresse postale : 277 rue Raphael BABET BP1

Ville : Saint-joseph

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : scp@saintjoseph.re

Téléphone : 0262358009

Adresse internet : <http://www.saintjoseph.re>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Association Babyland

Numéro d'enregistrement : 38880885900069

Adresse postale : 17 A, route de la Rivière des Pluies Commune Prima - Résid. La Tonnelle

Ville : Sainte-Clotilde

Code postal : 97490

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2f7bb54d-9032-4a37-910f-9b9bb80af79c - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/10/2024 à 13:52

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/10/2024